



Le défi d'un monde plus inclusif

**Liliane
Fonds**

révélez la
force de
chaque
enfant

Cadre National de concertation des OP membres du réseau ODDS : des stratégies en vue de la pérennisation des acquis du Programme Handicap et Développement Inclusif



Extension Projet EI.

**Formation des enseignants
sur la conception du
matériel didactique**



**Un bulletin pour partager des informations sur les actions
de l'ODDS et des OP membres du réseau.**

EDITORIAL

Culture de la paix dans mon milieu de vie

Chers Lecteurs(trices) de ODDS Info,

Les nouvelles du monde ces dernières années comportent de multiples crises et de conflits et l'on parle souvent de paix entre pays, entre peuples malgré les multiples souhaits ou vœux de paix formulés à l'entame de chaque nouvel an. Mais la vraie paix commence à 10 mètres de chez soi.

La paix ne tombe pas du ciel. On ne la signe pas seulement dans les salles de conférence entre diplomates. Elle se construit d'abord là où nous vivons, parlons, respirons : dans la maison, la cour, le quartier, le lieu de travail, l'association, etc.

La paix commence par l'écoute.

Dans nos milieux de vie, la majorité des conflits naissent d'un malentendu non-dit, un voisin qu'on évite, un collègue qu'on brutalise, un jeune qu'on étiquette. Cultiver la paix, c'est d'abord s'arrêter pour écouter ; écouter sans préparer sa réponse, sans juger. La paix commence quand tu choisis d'écouter au lieu de couper la parole. Quand une personne se sent entendue, comprise, aimée, elle baisse les armes, même invisibles.

La paix se nourrit de petits gestes.

Ce n'est pas les grands discours qui changent un quartier. C'est le bonjour qu'on ne néglige pas, l'ordure qu'on ramasse devant la porte du voisin, le pardon qu'on offre quand l'orgueil veut garder rancune. La paix grandit quand tu dis bonjour au voisin que tu évites depuis 3 mois. Ces actes paraissent minuscules, mais ils créent un climat ; un climat où la violence devient moins naturelle, moins évidente.

La paix exige du courage face à l'injustice.

Cultiver la paix ne veut pas dire tout tolérer. Une paix sans justice est une trêve fragile. Dire non à la moquerie sur un camarade, refuser de propager une rumeur, intervenir quand un plus faible est humilié : c'est aussi ça, faire pousser la paix. Le courage de patienter calme et désarme plus vite que la colère bruyante.

La paix se transmet par l'exemple.

Les enfants, les jeunes, les nouveaux arrivants observent. Si dans notre famille et notre entourage on règle les désaccords par le respect et le dialogue, ils feront de même. Si on répond à l'insulte par l'insulte, le cycle continue. Notre milieu de vie en lui-même est une école silencieuse de culture de la paix.

Cultiver la paix dans son milieu de vie, c'est refuser l'idée que « ce n'est pas mon problème ». C'est comprendre que chaque geste de respect, chaque mot mesuré, chaque effort de réconciliation est une graine et qu'un jour, ces graines font de notre rue, de notre école, de notre organisation, de notre service ou de notre famille, un endroit où il fait bon vivre ensemble.

En somme, cultiver la paix dans son milieu de vie, c'est faire de petits gestes chaque jour : un pardon, un respect, un geste de solidarité... Ces gestes semblent petits, mais mis ensemble, ils changent l'ambiance d'une maison, d'une classe, d'un quartier.

La question n'est pas : « La paix est-elle possible ici ? »_ La question est : « Qu'est-ce que je fais aujourd'hui pour que la paix soit possible ? ». La paix commence donc chez soi : elle dépend de toi, de moi, de nous, de tous !



SŒUR Joséphine BOTONI SECRETAIRE EXECUTIVE DE L'ODDS

Programme Handicap et Développement Inclusif

1- Cadre national de concertation des OP du réseau ODDS : des stratégies pour la pérennisation et la poursuite des actions en faveur des EJSH

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Handicap et Développement Inclusif, l'Organisation Dupont pour le Développement Social (ODDS) a organisé les 11 et 12 février 2026, au Centre d'Accueil La Lorette à Ouagadougou, le Cadre National de Concertation 2026 des Organisations Partenaires (OP) du réseau. Cette rencontre annuelle constitue un cadre stratégique de dialogue, de capitalisation et d'orientation programmatique. Elle se tient dans un contexte marqué par le désengagement progressif de la Fondation Liliane (FL), principal partenaire financier du programme, et par la nécessité de définir des mécanismes durables pour assurer la continuité des interventions en faveur des Enfants et Jeunes en Situation de Handicap (EJSH).

Pour cette année 2026, le cadre de concertation s'est tenu dans un contexte particulier, marqué par la fin de la phase de désengagement de la FL. Ainsi, il a mobilisé 14 organisations partenaires de l'ODDS autour du bilan de la mise en œuvre du plan d'action 2025, des grands axes du Plan d'action 2026, de la planification des rencontres et ateliers qui mobiliseront tout ou partie des membres du réseau, de tirer les leçons, d'évaluer la mise en œuvre des stratégies définies pour assurer la continuité des programmes RBC et se donner des orientations sur la poursuite des interventions à l'horizon 2026 de même que les activités de clôture du partenariat avec la FL.



Photo de famille des participants au cadre concertation 2026

Des échanges et discussions, il ressort que malgré la réduction progressive des ressources financières liée au désengagement de la Fondation Liliane, les résultats ont été jugés globalement satisfaisants, notamment dans les domaines de la Réadaptation à Base Communautaire (RBC), de l'inclusion éducative, de l'appui psychosocial, de l'autonomisation économique des familles et du plaidoyer en faveur des droits des EJSH.

Les échanges ont en outre mis en évidence la nécessité de renforcer la qualité du reporting, d'améliorer la fiabilité et la cohérence des données, d'intensifier le suivi des bénéficiaires et de consolider les cadres locaux de concertation.

Une part importante des travaux du cadre de concertation a été consacrée aux **stratégies à mettre en œuvre face au désengagement progressif de la Fondation Liliane**. Les discussions, structurées autour des orientations présentées, ont porté notamment sur la formalisation du réseau à travers l'élaboration d'une charte précisant les objectifs poursuivis, les missions et les conditions d'adhésion, ainsi que sur la nécessité de disposer de documents légaux et institutionnels à jour (politiques internes, référentiels, etc.). Le renforcement de l'ancrage institutionnel et de la crédibilité du réseau a été identifié comme un préalable à toute stratégie de mobilisation de ressources pour renforcer l'autonomisation du réseau.

La Cellule d'Études et de Recherche en Développement Intégral (CERDHI), initiative dont la vision est de former des hommes et des femmes capables de conduire le progrès dans divers secteurs d'activités a été présentée aux OP. La cellule entend valoriser les compétences au sein de l'ODDS se positionne comme un organe d'appui-conseil au service des organisations partenaires.



Vue des participants en salle

Le cadre de concertation 2026 a été une occasion d'élaborer le calendrier consensuel des rencontres du réseau. Une plage a été accordée à M Bagbila pour entretenir les participants sur la scolarisation des ESH et pour présenter son ouvrage autobiographique « l'enfant qui ne se laisse pas faire ».

Les travaux du cadre national de concertation des OP membres du réseau ODDS se sont achevés sur une note de satisfaction générale des participants qui repartent avec des orientations et des actions concrètes à mettre en œuvre en vue de pérenniser le réseau et poursuivre les interventions malgré le désengagement de la FL./.

James DABIRE RPSE ODDS

2- Cadre régional de concertation des OP et OPH du grand Ouest : les OP et OPH examinent les actions communes mise en œuvre

Dans la zone du grand ouest Burkina, le cadre régional de concertation des OP et OPH a été institué et se veut tournant. Ce cadre qui regroupe en plus des OP partenaire de l'ODDS, les Coordinations régionales des OPH, est une tribune pour créer une synergie d'action mais aussi d'échanger et d'enrichir les réflexions des actions communes à mettre en œuvre, les difficultés rencontrées. C'est également le lieu de définir des orientations pour plus d'efficacité dans la collaboration avec les OPH en vue de l'inclusion des personnes handicapées dans les différentes zones d'intervention. Pour cette année 2026, le cadre de concertation des OP et OPH du grand ouest s'est tenu 29 avril 2026, dans la salle de conférence de l'auberge du 11 décembre à Gaoua

Il a permis aux acteurs en présence de valider le rapport du cadre de concertation 2025 tenu à Banfora, d'examiner, adopter le rapport de la Journée internationale des PH 2025 tenu à Gaoua, de mener des réflexions sur l'état de mise en œuvre du plan de plaidoyer et les grandes tendances vers l'atteinte des résultats.



Photo de famille des Participants au cadre régional 2026

Sous la modération du Responsable des Programmes/Suivi Evaluation de l'ODDS, les participants ont apporté des amendements de fonds et de formes sur les deux rapports soumis. Les participants ont également fait le point par région des grandes réalisations dans le cadre du plan de plaidoyer et dégagé les tendances vers l'atteintes des résultats. Il ressort des échanges que des avancées significatives sont enregistrées.

Le cadre de concertation des OP et OPH du grand ouest s'est achevé sur une note de satisfaction d'ensemble et a connu, en toute fin le passage de témoin entre la région du Djoro et celle du Bankuï (OCADES Dédougou et CORAH Bankui) qui sont chargés de l'organisation de la JIPH régionale 2026 à Dédougou.

James DABIRE RPSE ODDS

3- Les grandes tendances des résultats du plaidoyer discutés par les OP et OPH du grand ouest

Les OP et OPH du grand ouest sont engagés depuis janvier 2025 dans la mise en œuvre de leur plan de plaidoyer pour la prise en compte effective des personnes handicapées dans les plans locaux de développement de la zone. Le cadre de concertation 2026 des OP et OPH du grand ouest leur a offert une tribune pour faire le point des réalisations en termes d'activités mais aussi dégager les grandes tendances vers l'atteintes des objectifs.

Organisés en groupes par région, les OP et OPH ont analysé le niveau de mise en œuvre du plan, identifier les points de succès, les difficultés rencontrées et dégager des stratégies pour une mise en œuvre diligente et réussie de ce plan de plaidoyer qui doit s'achever en décembre 2026.



Vue des participants en salle

A l'issue des échanges, il ressort que de nombreuses actions ont été mise en œuvre allant des formations des acteurs à la sensibilisation des OPH, des populations, des leaders coutumiers et religieux et des services techniques municipaux de renforcement des capacités ont été conduites, la formation des hommes de médias afin de les outiller à la production d'éléments sur les droits des personnes handicapées, la mise en place de cellule de veille citoyenne afin qu'elle suivent la prise des décisions sur les engagements pris par les autorités.

On retiendra que des avancées notables sont enregistrés notamment la prise en compte des questions du handicap dans les PCD actualisés sur la période, un engagement ferme des autorités communales a associé les OPH aux commission ad hoc chargé de l'élaboration des nouveaux plans, une plus grande ouverture des autorités, la participation des OPH aux différentes concertation sur les question de développement de leur région....A l'issue des travaux, il a été recommandé aux OP et OPH de maintenir la pression sur les autorités, de suivre la mise en œuvre des engagements pris et surtout de communiquer autour des succès engrangés.

James DABIRE RPSE ODDS

Promotion de l'éducation inclusive dans la région des Hauts Bassins : L'ODDS ambitionne de consolider les acquis de la phase initiale du Projet

Extension du Projet Education inclusive Les grandes orientations

L'ODDS a mis en œuvre de juillet 2022 – juin 2025, avec le concours de l'OCADES bobo et OP SAB, le projet de promotion de l'éducation inclusive dans 06 écoles pilotes et communautés de la province du Houet, sous financement de la Fondation Liliane au Pays Bas.

La mise en œuvre du projet a permis d'engranger des résultats probants et des effets positifs sur les différents groupes cibles : élèves, enseignants, SPEI, parents, autorités locales.

Au vu de ces résultats, l'ODDS a demandé et obtenu une extension du projet afin de consolider les acquis et favoriser une meilleure appropriation des acquis du projet avec la diffusion des outils et des approches expérimentées et mettre à l'échelle les résultats atteints au niveau d'autres écoles afin de faire de l'éducation inclusive une réalité dans la province du Houet et au Burkina en général.

Pour cette extension du projet EI, l'ODDS se propose sur 01 une année de travailler sur les aspects suivants qui vont permettre de renforcer les acquis et inscrire les résultats dans la durabilité. Ce sont

- Rapprocher les offres en éducation inclusives aux ESH tout type de handicap confondu dans les blocs abritant déjà les écoles pilotes ;
- Impliquer fortement les collectivités afin qu'elles s'approprient les choix de spécialisation des écoles et obtenir d'elles un engagement à contribuer aux différents aménagements et à rendre leurs actions inclusives des ESH ;
- Faire une large diffusion des outils pédagogiques conçus et renforcer le suivi de l'utilisation de ces outils pédagogiques au niveau des écoles
- Poursuivre le renforcement des capacités des enseignants sur le terrain (signes et braille);
- Faire un Plaidoyer auprès des collectivités et des structures éducatives pour une appropriation et la mise à l'échelle des approches, les outils.
- Réseauter avec les autres acteurs (associations, ONG, projets...) pour un partage d'expériences et la diffusion des bonnes pratiques

Les activités de la suite du projet EI sont irriguées de ces orientations stratégiques.

La mise en œuvre réussie de cette extension requiert l'engagement de tous les acteurs et l'ODDS travaille à relever ce défi, avec l'appui de la DP et CEB de la province du Houet. Bon vent au projet EI pour le bonheur des ESH en besoin de scolarisation.

James DABIRE RPSE ODDS

Les autorités éducatives et les collectivités informées sur les orientations de l'extension du projet EI

La collectivité territoriale à travers les délégations spéciales constitue un maillon essentiel de l'atteinte des objectifs des projets d'éducation.

L'éducation primaire est un domaine transféré à la collectivité territoriale. Alors il était nécessaire que les autorités pédagogiques et les différentes délégations spéciales de la commune de Bobo-Dioulasso soient bien informées, avant le démarrage des activités de mise en œuvre, des orientations stratégiques de l'extension du projet pour la promotion de l'éducation dans la province du Houet.

C'est dans cette dynamique que des rencontres ont été initiées. Elles ont permis d'échanger avec les cabinets des présidents des délégations spéciales des arrondissements 1 et 7 de la commune de Bobo-Dioulasso, le Directeur provinciale éducation du Houet, le Directeur de la Promotion de l'Education de la commune, les chefs de circonscription d'éducation de Base de Bobo 1 et 7 et l'équipe de l'Association Burkinabé pour la promotion des Aveugles et malvoyants « espérance ».



Photo Séance échange sur le projet avec le DP Education Houet

Les échanges ont porté sur la présentation des objectifs et les grands axes du projet, la contribution et le rôle de chaque partenaire, le recueil des suggestions et observations en vue de la mise en œuvre réussie de cette Extension du projet pour la promotion de l'éducation inclusive dans la province du Houet.

Ces séances de travail ont permis d'obtenir le soutien des autorités pédagogiques et des collectivités territoriales Indispensable à l'atteinte des objectifs du projet.

Sékou Ouattara chargé projet EI/ODDS

Renforcement des capacités des enseignants sur l'éducation inclusive et le matériel didactique adapté

Formations sur l'EI et les outils d'inclusion des enseignants des nouvelles écoles pris en compte par le projet EI

La formation des enseignants apparaît comme un levier essentiel pour garantir la réussite des élèves en situation de handicap.

Dans un contexte où l'école inclusive devient une priorité éducative, la formation des enseignants apparaît comme un levier essentiel pour garantir la réussite des élèves en situation de handicap.

Institutionnelles et la réalité des pratiques de prise en charge des élèves en situation de handicap en milieu scolaire. Beaucoup d'enseignants estiment ne pas avoir reçu une préparation suffisante pour accueillir des élèves en situation de handicap. Dès lors un renforcement des compétences des enseignants, dans la prise en charge psychopédagogique des élèves en situation de handicap dans les classes inclusives devient la meilleure articulation entre formation initiale et continue.

Ce sont autant de raisons qui justifient la formation des enseignants des nouvelles écoles pilotes sur la thématique indiquée plus haut. Il s'agit du personnel des écoles Colsama C, Accart-Ville Ouest D, et Koko C.

En effet les 18 et 19 février 2026, le personnel de ces écoles a appris à identifier les barrières à l'éducation des enfants handicapés ; s'approprier la notion d'accessibilité ; s'approprier le concept d'enseignement différencié et mettre en œuvre un projet éducatif individuel.

Cette formation contribuera à n'en pas douter à promouvoir une culture inclusive dans ces écoles en valorisant la diversité comme richesse éducative dans les écoles.

Sékou Ouattara chargé projet EI/ODDS

Initiation des enseignants des nouvelles écoles à l'écriture et la lecture du braille dans le cadre du Projet EI

La réussite de la gestion efficace d'une classe inclusive accueillant un élève en situation de handicap dépend des ressources qui sont mobilisées par l'enseignant en termes de maîtrise des éléments de la gestion psychopédagogique d'une classe inclusive scolaire et des éléments de spécialisés tels que le braille, la langue de signes etc.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'extension du projet, afin d'accompagner le personnel-enseignant à mieux répondre à la prise en charge des élèves handicapés visuels les enseignants des écoles Satiri A, Koko C, Colsama C ont été formés à la lecture et l'écriture du braille.

En effet, du lundi 23 au vendredi 27 mars 2026, soient cinq jours durant, les enseignants ont renforcé leurs capacités à :

- l'écriture, lecture et décodage d'un texte en braille intégral ;
- la gestion psychopédagogie d'une classe accueillant un ESHV ;
- la conception des items d'évaluation adaptés aux ESHV ;
- l'utilisation de la tablette braille, le cuarithme et la machine perkins.

Les module sur les généralités de l'œil et de la vision et l'historique du braille ont été également présentés aux participants. Il faut retenir que le braille est un système d'écriture tactile à points saillants à l'usage des personnes en situation de handicap visuel ou fortement malvoyantes. Ce système porte le nom de son inventeur Louis Braille. Il constitue de nos jours la méthode de lecture et d'écriture efficace pour les ESHV.

Après cinq jours de formation, les participant ont rejoint les classes armées de connaissances spécifiques qui désormais faciliteront leurs interventions auprès les élèves en situation de handicap visuel.

Sékou Ouattara chargé projet EI/ODDS

Diffusion des outils pédagogiques adaptés au ESH : Une séance de présentation du manuel API guide pratique adapté aux classes inclusives aux autorités administratives et éducatives de la province du Houet

Le mercredi 08 avril 2026, les autorités administratives et éducatives de la commune de Bobo-Dioulasso ont été conviées à la rencontre de *présentation du manuel d'application de l'Approche Pédagogique Intégratrice dans les classes inclusives-guide pratique*. La rencontre a eu lieu dans la salle de conférence du Gouvernorat de la Région du Guiriko.

Les participants au nombre de 39 parmi lesquels étaient présents :

- Directeur Régional de l'Éducation Préscolaire Primaire et Non Formelle du Guiriko (représenté) ;
- Directeur Provincial de l'Éducation Préscolaire Primaire et Non Formelle du Houet ;
- Le Directeur de la Promotion de l'Éducation de la commune de Bobo-Dioulasso ;
- Directeur Régional de l'Institut de Formation du Personnel de l'Éducation du Guiriko.



Photo de famille des participants à la rencontre de présentation du manuel API

Il faut noter que le manuel s'organise autour de deux grandes parties à savoir les théories de l'apprentissage, le handicap et les outils pratiques de l'API dans les classes inclusives.

Sékou Ouattara chargé projet EI/ODDS

Dans la présentation du manuel a fait un focus également sur le contexte et la justification, les objectifs du manuel, la conformité du manuel avec les approches pédagogiques du moment, le public cible, la structuration du manuel et enfin l'importance du manuel.

Il faut signaler que cette présentation a laissé entrevoir un écho favorable du manuel de la part des participants.

A ce titre Prenant la parole, Monsieur Raoul TUINA, DPEPPNF du Houet a félicité l'ODDS et l'équipe technique de rédaction pour le travail jugé de très belle facture. Il a émis le souhait que le document puisse être disponible le plus vite possible en vue d'une véritable réalisation de l'Éducation inclusive dans la Région des Guiriko.

Les échanges qui ont suivi la présentation du manuel ont attiré l'attention sur la prise en compte des situations d'intégration dans le manuel ; la production des fiches pédagogiques pour toutes les classes et la stratégie de disponibilisation du manuel à une grande échelle.

Prenant la parole à la cérémonie de clôture de l'atelier de présentation du manuel la Secrétaire exécutive de l'ODDS a adressé ses sincères remerciements à l'ensemble des membres de l'équipe de l'ODDS et l'équipe technique pour leur précieuse contribution à la rédaction du document.

Elle a émis la sollicitude de l'ODDS auprès des différentes autorités administratives et éducatives pour l'adoption, la diffusion, la formation des enseignants pour une utilisation efficace du manuel. Elle a souhaité que le manuel puisse contribuer au renforcement des pratiques pédagogiques inclusives et soutenir les enseignants dans leur mission d'offrir à chaque enfant les meilleures chances d'apprentissage et de réussite.

Sékou Ouattara chargé projet EI/ODDS

PROJET SAUVEGARDE ET PROTECTION DE L'ENFANT AU BURKINA ET AU TOGO

L'auto évaluation finale du projet sauvegarde et protection de l'enfant au Burkina livre ses résultats

Les questions de sauvegarde et de protection de l'enfant est au cœur des préoccupations des organisations mais aussi des autorités aussi bien au Burkina qu'au Togo. Dans ce cadre l'ODDS et la FETAPH ont bénéficié d'un appui financier de la fondation Liliane pour la mise en œuvre d'un projet « améliorer la sauvegarde et la protection des enfants au Burkina et au TOGO.

Au bout de deux années de mise en œuvre, le projet s'achève et une auto évaluation assistée a été conduite en vue de **fournir de manière indépendante à l'équipe projet, au bailleur et aux différentes parties prenantes des éléments d'appréciation de la performance du projet.** De façon spécifique, cette auto évaluation réalisée par deux consultants (1 par pays) visait de façon spécifique à mesurer et à apprécier résultats, les effets/impacts du projet sur les cibles et les communautés pour tirer des leçons et formuler des recommandations dans la perspective de la durabilité/pérennisation des acquis.

La mission qui a été conduite de façon participative a permis de rencontrer l'ensemble des parties prenantes impliquées notamment, les OPS, les OP, le AM les parents, les leaders communautaires et les acteurs institutionnels. Il ressort de cette auto évaluation assistée que le projet a contribué à produire des résultats très pertinents tant sur les aspects de sauvegarde que la protection des enfants. Le projet a en effet permis d'institutionnaliser les pratiques de sauvegarde au sein des OP /AM et des OPS au Burkina comme au Togo avec la conception d'outils de mise en œuvre comme les registres et fiches de signalement des cas, les mécanismes de plainte accessibles (boîtes à suggestions, numéros dédiés, affiches), les outils d'analyse des risques et fiches de consentement adaptés aux enfants handicapés etc. Le projet a aussi permis de constater que le projet a produit des résultats probants au Burkina Faso et au Togo en renforçant les politiques, les capacités et les mécanismes de sauvegarde et de protection des enfants en situation de handicap au sein des organisations partenaires mais aussi des communautés d'intervention.

Les différents outils conçus et diffusés constituent une avancée importante pour la protection des enfants handicapés. Aujourd'hui, les points focaux, boîtes à signalement, numéros dédiés, affiches, mécanismes de référencement et cadres de concertation permettent de mieux identifier, documenter et orienter les cas. Le détail de l'auto évaluation est consignée dans un rapport disponible au sein de l'ODDS au Burkina et de la FETAPH au Togo et sur les sites web des deux organisations.

James DABIRE RPSE ODDS

Les femmes de L'ACFD de la paroisse Saint Jean Baptiste initié aux questions de protection de l'enfant et à la reconnaissance des signes d'abus et de violences faits aux enfants.

Les enfants constituent un groupe particulièrement vulnérable, du fait de leur exposition accrue à diverses formes de violations de leurs droits. En effet un nombre important d'enfants entrent en contact dès leur plus jeune âge avec des services de protection, cependant ces structures ne sont pas toujours outillées pour répondre au mieux à leurs besoins.

L'ODDS s'est donné pour mission d'améliorer la sauvegarde et la protection des enfants dans le cadre de ses interventions et de celles de ces partenaires. Notre constat est que la méconnaissance des populations sur les aspects de la protection de l'enfant est en partie des raisons de la violation des droits. Il est d'une importance capitale de sensibiliser et d'informer toute personne en contact avec les enfants et personnes vulnérables pour que ces populations s'engagent véritablement à abandonner les pratiques néfastes (souvent liées à l'ignorance ou aux pratiques culturelles) pour assurer un environnement sécurisant pour tout enfant.

C'est dans ce contexte que l'ODDS et L'ACFD paroissiale de Saint Jean Baptiste ont initié deux séances de sensibilisation au profit de 40 femmes et autres responsables de structure au niveau de la paroisse en contact permanent avec les enfants, sur les questions de sauvegarde et protection de l'enfant, les signes d'abus des violences et les mécanismes de signalement et de protection existants.

La première session s'est déroulée le 02 mai 2026 et la seconde le 2 mai 2026 dans la salle de conférence de l'ODDS et a réuni au total une quarantaine de femmes responsables de structures, PMC et légions autour de la thématique.

Les séances animées par le RPSE de l'ODDS, point focal sauvegarde et protection a permis d'édifier les participantes sur les droits des enfants, la sauvegarde et la protection des enfants, la reconnaissance des signes d'abus et de violences, les mécanismes de signalement.

La session de formation a été bien appréciée des participantes qui se sentent désormais outillées pour améliorer la protection des enfants dans les familles mais aussi dans le cadre de leurs activités. Les témoignages ont été très émouvants. Une mère s'exclama pendant les échanges : "Je suis pressée d'aller demander pardon à mon enfant que j'ai maltraité hier sans le savoir !"

C'est pour dire que ces séances ont été une belle occasion de sensibilisation pour une prise de conscience car très souvent, les auteurs des abus ne sont pas toujours conscients de leurs actions.

James DABIRE RPSE ODDS

ANNONCES

1. Points focaux ODDS

Pour favoriser le portage effectif de l'ODDS par ses membres et faciliter la communication interne, des points focaux ont été désignés par région et par délégation.

Les régions

- ✓ Région du Saint Paul de France : Sœur Assumpta GALLA (SAB Saint Memmie)
- ✓ Région Saint Luc du Mali : Sœur SOMDA Joséphine : SAB Mopti-Sévaré)
- ✓ Région Saint Joseph Artisan de Ouagadougou : sœur Honorine DADIOUARI (SAB Kamsonghin)
- ✓ Région Notre Dame du Perpétuel Secours de Dédougou : Sœur Jacinte Romaine KY (SAB Dédougou)
- ✓ Région Saint Michel de Bobo-Dioulasso : Sœur Victorine SOW (SAB Orodara)

Les délégations

- ✓ Délégation de la République de la Côte d'Ivoire
- ✓ Délégation du BENIN: Sœur Mariette KIEHO (SAB Cotiakau)

2. Fonds œuvres sociales Dupont

A l'occasion de la commémoration des dix (10) ans de la création de l'ODDS, les 28 et 29 novembre 2024, un fonds a été créé pour contribuer à sa pérennité.

Pourquoi "œuvres sociales Dupont" ?

Rappelons-nous que la dénomination de l'ODDS comporte le nom du Fondateur des Sœurs de l'Annonciation de Bobo-Dioulasso (SAB), Monseigneur André Dupont. Il est l'initiateur des secteurs socio-pastoraux des SAB, fondatrices de l'ODDS. Et par bonheur, le fonds de départ est un don de la famille du neveu de Monseigneur André DUPONT, celle de Michel Dupont, décédé en août 2024.

C'est un signe fort de communion et l'ODDS confie à nos devanciers ses projets sociaux par la création de ce compte "Fonds œuvres sociales Dupont".

À tout moment, nous sommes tous invités à contribuer à cette action de mobilisation de ressources pour perdurer la mission d'accompagnement des personnes vulnérables pour un monde toujours plus inclusif.

Orange money : 00226 65 45 75 42

Moov money : 00226 71 88 88 09

Merci pour vos conseils, vos prières et vos dons !!!

HUMOUR

**Offre d'emploi**

Monsieur le créateur, Patron d'une grande entreprise de communication spécialisée dans la mondialisation, recherche pour faire du neuf :

- ☞ Un électricien pour rétablir le courant entre ceux qui ne se parlent plus,
- ☞ ☐ Une infirmière pour soigner les bleus de l'âme,
- ☞ ☐ Un opticien pour changer les regards
- ☞ ☐ Un démineur pour désamorcer les disputes,
- ☞ ☐ Un fossoyeur pour enterrer la hache de guerre,
- ☞ ☐ Un maçon pour bâtir la paix,
- ☞ ☐ Un agronome pour promouvoir la culture de la non-violence,
- ☞ ☐ Un aiguilleur pour retrouver le bon sens,
- ☞ ☐ Un musicien pour adoucir les mœurs,
- ☞ ☐ Un cuisinier pour partager la nourriture à toute l'humanité,
- ☞ ☐ Un modérateur pour calmer la consommation,
- ☞ ☐ Une couturière pour retisser le lien social,
- ☞ ☐ Un instituteur pour apprendre à compter les uns sur les autres,
- ☞ ☐ Un informaticien pour sauvegarder la création,
- ☞ ☐ Une femme de ménage pour dépoussiérer les vieilles théories,
- ☞ ☐ Un journaliste pour répandre la bonne nouvelle.

Sœur Joséphine BOTONI

Texte tiré d'un bulletin d'information

Organisation Dupont pour le Développement Social ODDS



Vos commentaires, appréciations, questions et suggestions à l'adresse suivante : 01 BP 688 Bobo-Dioulasso 01/ Secteur 26 Tel: +226 71 88 88 09

Email: odds.burkina@gmail.com/burkina.lilianefonds@fasonet.bf

Site Web: www.oddsburkina.org/facebook: [www.facebook.com/](https://www.facebook.com/Burkinaodds) #Burkinaodds